

Réf: Dossier 308377

Avis de constitution

SOCIETE « DK CONSEIL AFRICA »

Siège Abidjan, PLATEAU ; IMMEUBLE VERDIER 1er
ETAGE PORTE 5, lot 405, Ilot 237 ;, Lot 405, Ilot 237

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 25 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DK CONSEIL AFRICA »

Objet : ETUDE ET CONSEILS EN INGENIERIE ET BATIMENTS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, PLATEAU ; IMMEUBLE VERDIER 1er
ETAGE PORTE 5, lot 405, Ilot 237 ;, Lot 405, Ilot 237

Dirigeant(s) Mlle KAWTAR DALAL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04413 du 07/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°26443/GTCA/RC/2024 du 07/05/2024

